

P.S. Quelques précisions et démentis s'imposent

Jacques Godbout

Volume 24, numéro 3 (141), mai-juin 1982

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/30321ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Godbout, J. (1982). P.S. Quelques précisions et démentis s'imposent. *Liberté*, 24(3), 134-136.

Jacques Godbout sait que ces suggestions ne sont pas nouvelles pour le Musée. Il sait qu'elles furent présentées en 1977. Il sait qu'en 1979 les Marcelle Ferron, Hélène Pelletier-Baillargeon, Gilles Hénault et Léo A. Dorais démissionnaient en dénonçant publiquement le refus du Musée de se doter de politiques cohérentes de programmation et d'acquisitions.

Il aurait été honnête de sa part de dénoncer publiquement ce qu'il avait dénoncé privément un mois plus tôt. Mais non, il a choisi de se cacher publiquement en accusant faussement les «tribuns de l'art indigène» et en particulier moi-même (Marcelle Ferron) de querelles de «gros sous» et de «démarches de subventionnés».

Il aurait été honnête de sa part de démissionner privément des trois réunions du conseil d'administration auxquelles il a assisté en trois ans, au lieu de démissionner publiquement, laissant entendre que sa démission en était une de principes.

Quand on démissionne de rien, on ne dit rien.

* *
*

P.S. Quelques précisions et démentis s'imposent

JACQUES GODBOUT

1. Je n'ai jamais signé avec Marcelle Ferron et Andrée Beaulieu-Green une lettre «au troisième Ministre des Affaires culturelles». Si mon nom se trouve sur ce document, c'est qu'il y a été dactylographié sans mon accord.

2. Ce que j'ai signé, c'est une lettre personnelle souhaitant que le Ministre enquête sur les allégués de ces dames. C'est autre chose.

3. Je n'ai pas signé avec Marcelle Ferron et Andrée Beaulieu-Green parce que je ne partageais pas toutes les opinions émises dans leur rapport, ni surtout la manière qu'elles avaient de mêler les faits, les invectives et les affirmations gratuites. Elles continuent dans la même veine, mais cette fois à mes dépens. Rien ne change.

4. Quant à mon rôle au Conseil et au persiflage à propos de ma démission, ces dames tombent mal. Voici en effet le document officiel, qu'elles n'ont jamais évidemment vérifié:

Le 14 janvier 1982

Le Musée des Beaux-Arts
M. Jacques Brault
a/s Maureen Hurtubise
3400 Avenue du Musée
Montréal, Québec
H3G 1K3

Monsieur le président,

Ce soir encore je ne pourrai venir à l'assemblée du Conseil, même si j'en avais l'intention. Je pratique vraiment un métier qui est incompatible avec les cinq à sept!

Je vous prie par conséquent d'accepter ma démission car je crois que le Musée a plus besoin de conseillers actifs que de potiches.

C'est à regrets que je vous demande de saluer pour moi une dernière fois les membres du Conseil qui forment une assemblée à laquelle je m'étais attaché.

Veuillez agréer, monsieur le président, à l'expression de mes meilleurs sentiments et mes souhaits de réussite dans votre entreprise.



Jacques Godbout

cc: M. Clément Richard
Ministre des Affaires culturelles

Or ces dames de la peinture m'accusent d'avoir laissé entendre autre chose! Mais quand le Devoir en fit une manchette (sans non plus vérifier), d'autres journalistes plus sérieux me téléphonèrent. A chacun j'ai répondu qu'il y avait manipulation et que je démissionnais strictement par manque de temps. Cette explication fut d'ailleurs répétée à l'émission Ce soir de Radio-Canada. Voilà.

5. Les querelles de pouvoir m'ennuient, mais certaines questions soulevées par madame Beaulieu-Green méritent sérieusement que l'on s'y arrête. Malheureusement cette dernière, par ses attaques pamphlétaires, m'enlève toute envie de discuter sérieusement.

6. comme il est dommage de ne pas avoir de tête!